



Cadre recommandé pour le retour au jeu pour le boulingrin au Canada ÉTAPE 3 - Étape prévue pour les OPS

Introduction

Durant cette période de retour au jeu, pendant la pandémie de COVID-19, Bowls Canada Boulingrin recommande une approche du retour au jeu par étapes. Cette approche permet aux clubs de s'assurer qu'ils peuvent évaluer leur niveau de préparation pour mettre pleinement en œuvre les exigences des autorités de santé publique locales.

Les clubs devront déterminer quelle étape de retour au jeu correspond le mieux à leur situation, en fonction du niveau de réouverture en vigueur dans leur province ou leur région.

Étapes de retour au jeu du boulingrin

Étape 1 – entraînement et pratique seulement

Étape 2 – parties locales adaptées

Étape 3 – parties intra-club

Étape 4 – parties inter-club (peut comprendre des événements régionaux/provinciaux)

Étape 5 – championnats provinciaux

Avertissement

Bowls Canada Boulingrin n'est pas un organisme composé d'experts en pandémie; conséquemment, l'ensemble des informations, des directives et des conseils émis par les agences de santé publique et les gouvernements locaux, provinciaux et fédéral ont préséance sur ces informations. Nous avons créé cet ensemble de lignes directrices pour que la communauté du boulingrin sache comment Bowls Canada Boulingrin répond à la situation provoquée par la COVID-19, et pour offrir des recommandations par rapport à ce que nous considérons comme la meilleure marche à suivre pour les clubs de boulingrin locaux.

Fin prêt pour l'étape 3

Ce document contient un ensemble de recommandations détaillant la façon dont nous imaginons le « redémarrage » des activités de bowling durant la troisième étape de retour au jeu. Il est essentiel que toutes les décisions concernant le protocole et le moment de la reprise des activités *répondent* aux exigences des autorités de santé publique locales, provinciales et fédérales. Pour mettre en œuvre l'étape 3 du retour au jeu, les étapes suivantes sont recommandées :

1. Les clubs **DOIVENT** communiquer avec leur association provinciale de bowling avant de mettre en œuvre les protocoles de l'étape 3 du retour au jeu. **À** défaut de se conformer à cette exigence pourrait faire en sorte que des clubs mettent involontairement en œuvre des protocoles qui vont à l'encontre des directives des gouvernements provinciaux. Les associations provinciales travaillent en étroite collaboration avec les représentants gouvernementaux par rapport aux normes qui sont exigées pour les installations de sports ou de loisirs.
2. Les clubs doivent également confirmer auprès de leurs fournisseurs d'assurance qu'ils sont couverts pour les opérations pendant cette étape du protocole de retour au jeu.
3. Les clubs doivent déterminer le niveau d'assouplissement par rapport à la distanciation physique approuvé par les autorités de santé publique locales et confirmer qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les normes exigées.

Ce n'est qu'une fois qu'un club a confirmé sa préparation à la mise en œuvre de l'étape 3 qu'il devrait commencer à élaborer un protocole de retour au jeu. Les recommandations énoncées ci-après indiquent la façon dont les clubs de bowling pourraient envisager leurs opérations une fois que les autorités locales leur auront accordé la permission d'accéder à leurs installations. Elles ne sont en aucun cas définitives et on ne soulignera jamais assez l'importance, pour les clubs, de travailler de concert avec leur association provinciale et les autorités de santé publique locales pour créer un protocole de retour au jeu adapté à leur situation.

Le présent cadre

Le présent cadre de retour au jeu recommande que les six domaines suivants soient envisagés dans tous les scénarios de mise en œuvre de protocoles de retour au jeu.

1. Dépistage préliminaire
2. Protocoles recommandés pour les opérations
 - a. Pavillon
 - b. Rangement et utilisation de l'équipement
 - c. Activités appropriées de bowling pour cette étape
3. Attentes des joueurs
4. Entretien des terrains
5. Protocoles de sécurité générale
6. Protocoles de traçage

Dépistage préliminaire

- ☐ Les clubs devraient s'assurer que tous les participants connaissent les signes et les symptômes associés à la COVID-19.
- ☐ Il pourrait être utile d'encourager les participants à utiliser l'[application d'assistance COVID-19](#) du gouvernement du Canada pour faire le suivi des symptômes avant de se présenter pour jouer. L'utilisation de cette application sera par ailleurs utile pour la mise en œuvre d'un protocole de traçage.
- ☐ On recommande aux clubs d'envisager la nomination d'un responsable de la sécurité et/ou d'un comité de sécurité qui sera chargé de superviser et de surveiller la mise en œuvre du protocole de retour au jeu.

Protocoles recommandés pour les opérations

Pavillon

La mise en œuvre de l'étape 3 s'enclenche lorsque les directives provinciales sont assouplies et permettent désormais les petits rassemblements, toujours dans le respect des règles de distanciation physique. Les clubs doivent déterminer s'ils sont en mesure d'appliquer les protocoles de nettoyage et de désinfection prescrits par les autorités de santé publique locales en ce qui concerne les espaces communs et l'équipement utilisé par plusieurs personnes.

Si les mesures de sécurité suivantes ne peuvent pas être mises en œuvre, le club devrait déterminer si le pavillon peut être ouvert de façon sécuritaire ou non. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps et ont préséance sur les présentes recommandations.

Beaucoup de clubs choisiront peut-être de ne pas ouvrir leur pavillon durant l'étape 3.

- Placez des signes à toutes les entrées et près des installations de rangement pour décrire les directives de distanciation physique en vigueur, ainsi que des recommandations et des protocoles sur le lavage des mains.
- Consacrez des ressources au nettoyage quotidien du pavillon. Créez un registre de nettoyage pour déterminer le moment où les différents éléments sont nettoyés ou désinfectés durant la journée. Suivez les [directives du gouvernement du Canada sur le nettoyage et la désinfection](#) pour vos aires communes.
- Continuez à désinfecter toutes les surfaces et le matériel avant et après chaque utilisation; parlez aux autorités de santé publique locales pour savoir si vous pouvez réduire ces mesures.
- Fermez la cuisine aux participants et encouragez-les fortement à apporter leur propre nourriture et leur eau.

- Aménagez les tables et les chaises (si les autorités de santé publique en autorisent l'utilisation) de manière à respecter les normes de distanciation physique.
- Les salles de bain devraient uniquement être utilisées si les autorités locales le permettent. Si vous êtes en mesure d'ouvrir la salle de bain de votre club, envisagez de limiter l'utilisation à une personne à la fois. Recommandez le recours aux services d'un agent de sécurité pour nettoyer et désinfecter la salle de bain régulièrement; vérifiez les normes minimales auprès des autorités de santé publique locales. Établissez un système clair pour que les autres personnes sachent quand la salle de bain est « occupée » et qu'ils n'y entrent pas.
- Respectez les directives/règlements locaux et provinciaux en matière de capacité lors des rassemblements intérieurs. Toutes les personnes à l'intérieur doivent continuer à respecter les normes de distanciation sociale lorsque le pavillon est ouvert.
- Fournissez du désinfectant à mains et/ou des lingettes désinfectantes dans les aires communes et dans les salles de toilette.
- Collaborez avec les autorités de santé locales pour savoir comment organiser la gestion des déchets. Si les joueurs sont encouragés à rapporter leurs déchets à la maison avec eux, cette solution pourrait ne pas être pratique pour des objets comme les lingettes désinfectantes usagées.

Protocole recommandé pour le rangement et l'utilisation de l'équipement

On recommande aux joueurs d'apporter et d'utiliser leurs boules personnelles. Dans les cas où les participants n'ont pas accès à leurs propres boules, vous pourrez envisager les recommandations suivantes pour l'étape 3 du retour au jeu. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps et ont préséance sur les présentes recommandations.

- Désignez un bénévole responsable de la sécurité qui s'assurera que les boules utilisées soient nettoyées de façon appropriée et prêtes à l'emploi.
- Installez des affiches décrivant le protocole de rangement et d'utilisation des boules et équipement du club.
- Désignez des zones « désinfectées » et des zones « non désinfectées » pour les boules, les cochonnets, poussoirs/râteaux et les tapis.
- Assurez-vous qu'une seule personne à la fois puisse entrer dans l'espace de rangement des boules pour prendre des cochonnets, des boules, des tapis ou des poussoirs/râteaux désinfectés.
- Les boules, les cochonnets et poussoirs/râteaux ne doivent être utilisés qu'une seule fois avant d'être nettoyés par le personnel affecté à la sécurité.

- Le personnel affecté à la sécurité doit porter de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié au moment de nettoyer les boules.
- Envisagez l'attribution d'un ensemble de boules spécifique à une personne donnée pour leur usage durant cette étape du retour au jeu.

Protocole recommandé pour les activités de boulingrin de l'étape 3 – Parties intra-club

Les recommandations suivantes devraient être envisagées durant l'étape 3 par les associations de boulingrin provinciales et les clubs locaux. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps et ont préséance sur les présentes recommandations.

Les activités de l'étape 3 consistent en des activités de club telles que les jitney, les liguees et les tournois réservés aux membres. Les invités et visiteurs sont interdits.

Organisation des parties

- Un responsable du jeu doit être nommé pour chaque événement. Comme l'inscription à l'intérieur du pavillon n'est pas recommandée, envisagez l'utilisation d'un outil en ligne comme SignUpGenius ou Google Calendar, ou l'inscription par courriel ou au téléphone.
- Les membres du club doivent s'inscrire au jeu avant la date limite d'inscription annoncée.
- Les participants doivent fournir leur nom, leurs coordonnées, leur position de jeu (s'il y a lieu) et le nom des autres membres de leur équipe (s'il y a lieu).
- Les participants doivent confirmer:
 - Qu'ils respecteront la démarche de vérification préalable avant d'arriver au club, ainsi que le protocole du club et les mesures de distanciation physique pendant l'évènement.
 - Qu'ils ne s'entraînent pas et ne participent pas aux activités d'un autre club au cours de l'étape 3; les personnes membres de plusieurs clubs doivent participer aux activités d'un seul club.
- Envisagez de jouer à d'autres heures (p. ex., en avant-midi ou en après-midi), afin de donner à d'autres joueurs la chance de participer.
- Les joueurs ne devraient pas arriver plus de 20 minutes avant leur réservation, afin de s'inscrire et de recevoir d'autres instructions.
- Tenez un relevé de toutes les personnes qui arrivent au club, et notez leurs heures d'arrivée et de départ. Si possible, ce relevé devrait être virtuel/numérique, pour éviter que plusieurs personnes n'aient à utiliser le même cahier/journal. L'outil de réservation en ligne peut être utile pour ce processus.

- Seuls les simples, doublettes et triplettes peuvent être disputés à l'étape 3.
 - Les capitaines ne doivent pas se rendre à la tête, afin qu'il n'y ait jamais plus de 4 joueurs à un bout du terrain.
- Il est recommandé d'utiliser des terrains de 5 m de largeur, afin d'offrir six terrains par surface. Les clubs situés dans des zones chaudes ou dont les participants appartiennent à des groupes plus à risque peuvent continuer à utiliser un terrain sur deux sur la largeur de la surface.
- Il est aussi recommandé de placer le tapis et/ou le cochonnet sur la marque de 3 mètres au lieu de la marque de 2 mètres, afin de laisser suffisamment d'espace derrière la tête et/ou le tapis pour respecter la distanciation sociale.

Déroulement des parties

- Les joueurs doivent utiliser leurs propres boules. Les boules appartenant au club peuvent être utilisées selon le protocole établi (voir le *Protocole recommandé pour le rangement et l'utilisation de l'équipement*)
- Il est recommandé que les clubs établissent un protocole pour l'utilisation des tapis, des cochonnets et poussoirs/râteaux pendant les parties, afin que l'équipement ne soit pas utilisé par d'autres sans d'abord avoir été nettoyé et désinfecté. Consultez les autorités de santé locales à cet égard. Voir les suggestions en annexe.
- Si des entraîneurs sont disponibles, ils devraient maintenir les pratiques de distanciation physique et ne devraient pas partager d'équipement avec les participants (incluant les cochonnets, les boules et les tapis). Les entraîneurs devraient adhérer à tous les protocoles de retour au jeu.
- N'utilisez pas l'équipement de club, tel que les tableaux de pointage, etc. Les participants qui apportent leur propre équipement (p. ex., lève-boules, linges, agents d'aide à la prise) ne doivent pas laisser les autres utiliser cet équipement.
 - L'équipement d'assistance (lanceurs Ubi ou bras de lancement) offert par les clubs ne doit être utilisé que par une seule personne pendant la partie, et nettoyé/désinfecté par un bénévole affecté à la sécurité avant et après chaque partie.
- Tous les capitaines (ou joueurs, dans le cas de simples) doivent maintenir une carte de pointage. À la fin de la partie, les capitaines (ou les joueurs, en simples) doivent convenir verbalement des détails de la carte de pointage au lieu de la signer. Les résultats doivent être communiqués verbalement au responsable du tirage au sort au lieu de remettre les cartes de pointage (s'il y a lieu).
- Au début de chaque mène, les boules doivent être placées par équipe, de chaque côté du terrain, derrière le tapis.

- Les joueurs jouant à l'extrémité où se trouve le tapis doivent se tenir à au moins deux mètres derrière le tapis où se trouvent leurs boules, lorsqu'ils ne sont pas en possession du terrain, tout en maintenant une distance sécuritaire par rapport aux autres joueurs.
- Les joueurs à la tête doivent se tenir à au moins deux mètres derrière le joueur qui contrôle la tête, lorsqu'ils ne sont pas en possession du terrain, tout en maintenant une distance sécuritaire par rapport aux autres joueurs.
- Les joueurs ne doivent ramasser que leurs propres boules. Ne ramassez pas et ne touchez pas les boules et l'équipement d'un autre joueur.
- Décidez avec votre adversaire de la personne qui prendra les mesures au cours de la partie, afin que les rubans à mesurer ne soient pas touchés par d'autres. Respectez la distanciation physique pendant la prise des mesures.
 - Lorsque la mesure exige deux personnes, il est recommandé que la première personne prenant la mesure tienne le ruban à la hauteur du cochonnet et que l'autre personne tienne le pointeur, afin que la partie principale du ruban ne soit pas touchée par plus d'une personne. Lorsque la mesure exige deux personnes, ces deux personnes doivent se désinfecter les mains et désinfecter le ruban après avoir pris la mesure.
- Au changement de mène, les joueurs doivent se déplacer sur le côté droit du terrain, près de la ligne limite, tout en respectant une distance sécuritaire.

Organisation des installations

- Désignez des points d'entrée et de sortie distincts pour l'accès au terrain. Si cela n'est pas possible, envisagez de prolonger le temps séparant les différentes périodes de jeu.
- Désignez un « espace d'attente » au cas où des joueurs arrivent à l'avance pour leur période de jeu réservée, en vous assurant de proposer un marquage adéquat, avec des indications pour la distanciation physique. L'espace d'attente doit être situé assez loin des terrains de jeu, pour que les participants ayant réservé la période précédente ne croisent pas les nouveaux joueurs inutilement.
- Ne permettez pas aux joueurs de se rassembler dans le stationnement avant ou après leur séance de jeu. Placez une affiche pour rappeler l'importance de ce protocole aux joueurs.
- Si vos bancs sont ouverts, ajoutez le nettoyage des bancs à votre protocole de nettoyage. Assurez-vous que les joueurs sur le banc respectent les mesures de distanciation sociale.
- Assurez-vous qu'une signalisation appropriée est installée dans l'ensemble de la surface de jeu pour rappeler les protocoles de sécurité aux participants sur place.

- En cas d'utilisation d'un dispositif de protection solaire, assurez-vous de prendre les mesures de nettoyage et de désinfection nécessaires, s'il y a lieu.

Attentes des joueurs

Les recommandations suivantes devraient être envisagées durant l'étape 3 par les associations de bowling provinciales et les clubs locaux. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps, et ont préséance sur les présentes recommandations.

- Respectez les protocoles du club, peu importe la situation vaccinale.
- Réservez votre période de jeu à l'avance; ne vous présentez pas simplement sur place en croyant pouvoir jouer.
- N'arrivez pas plus de 20 minutes avant votre période de jeu prévue, et quittez les lieux sans tarder après avoir terminé.
- Respectez la distanciation physique en restant à un **minimum** de deux mètres des autres personnes en tout temps.
- Utilisez vos propres boules. Si vous ne possédez pas vos propres boules, assurez-vous de suivre les protocoles de sécurité affichés pour utiliser les boules du club mises à votre disposition, s'il y a lieu.
- Seuls les capitaines et les premiers joueurs peuvent manipuler le cochonnet et le tapis (voir l'annexe).
- Ne partagez pas d'équipement.
- Désignez une seule personne qui utilise le râteau à chaque mène; ne permettez pas que plusieurs personnes utilisent le même râteau.
- Abstenez-vous de serrer la main ou de taper dans la main des autres joueurs.
- N'invitez pas des visiteurs à vous accompagner lors de votre période de jeu réservée.
- N'accédez pas aux espaces fermés ou à l'équipement non disponible.
- Apportez votre chaise au lieu de vous asseoir sur les bancs.
- N'entrez pas dans la salle de toilette s'il y a déjà une personne à l'intérieur ou si l'accès a été interdit.
- Apportez votre propre eau.
- Rapportez vos déchets à la maison.
- Si vous ne vous sentez pas bien, quels que soient vos symptômes, restez à la maison.

Entretien des terrains

Les recommandations suivantes devraient être envisagées par les associations de bowling provinciales et les clubs locaux. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps et ont préséance sur les présentes recommandations.

- ☐ L'entretien du terrain est autorisé à condition que les mesures de sécurité établies par les autorités locales, municipales et de santé publique soient respectées. Par exemple :
 - La distanciation physique doit toujours être maintenue.
 - L'équipement de protection individuel doit être utilisé.
 - L'équipement doit être nettoyé/désinfecté régulièrement.
 - D'autres mesures de sécurité établies par le club, l'association provinciale ou la santé publique.
- ☐ Installez des affiches indiquant les symptômes de la COVID-19 et les exigences relatives à la distanciation physique.
- ☐ Affichez les protocoles associés aux opérations et à la sécurité.

Protocole de sécurité générale

Les recommandations suivantes devraient être envisagées par les associations de bowling provinciales et les clubs locaux. Les directives et les règlements des autorités de santé locales et provinciales doivent être respectés en tout temps, et ont préséance sur les présentes recommandations.

- ☐ Sensibilisez les bénévoles et les participants pour leur apprendre à reconnaître les symptômes de la COVID-19. Une liste de symptômes est disponible sur le site du [gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca) et/ou sous la forme d'une infographie à la fin du présent document.
- ☐ Mettez en place un plan de communication pour informer les bénévoles et les participants et les tenir au courant des questions touchant le club.
- ☐ Mettez en œuvre une politique exigeant que les bénévoles, le personnel et les participants vous informent lorsqu'ils ont été exposés à toute maladie hautement contagieuse. Dirigez ces personnes vers les agences de santé publique locales pour qu'elles se fassent tester. Mettez en place un programme de dépistage pour vous assurer que l'ensemble du personnel, les bénévoles et les participants soient en bonne santé et qu'ils n'aient pas voyagé à l'extérieur du Canada. Vous pourriez utiliser [l'application de suivi](#) du gouvernement du Canada à cet effet.

- ☐ Organisez vos réunions par téléphone ou en ligne lorsque c'est possible. Si des réunions en personne sont nécessaires, assurez-vous de maintenir une distanciation physique adéquate.
- ☐ Assurez-vous que des directives appropriées soient installées dans l'ensemble des installations. Par exemple :
 - Des affiches indiquant les symptômes de la COVID-19 aux points d'entrée.
 - Des techniques de lavage des mains et d'enlèvement des déchets dans les salles de toilette.
 - Des règles et des protocoles de sécurité dans l'ensemble des aires communes, incluant le pavillon, le terrain, les espaces de rangement, le stationnement, les aires d'attente, etc.
- ☐ Sensibilisez les bénévoles et les participants aux [techniques appropriées en matière d'hygiène et de lavage des mains](#).
 - Fournissez l'équipement nécessaire pour le nettoyage, comme des lingettes et du désinfectant à mains.
 - Assurez-vous que des affiches sur le lavage des mains soient installées à tous les postes de lavage de mains.
 - Il est recommandé que les joueurs se lavent les mains fréquemment plutôt que de porter des gants.
 - Installez à plusieurs endroits des postes de désinfectants pour les mains à l'usage des bénévoles, du personnel et des participants.
- ☐ Il est recommandé que les joueurs et les bénévoles portent le masque lorsqu'ils sont à l'intérieur. Consultez les directives locales ou provinciales qui recommandent de porter le masque lors d'activités intérieures et extérieures.
 - Il est recommandé de porter un masque lorsque vous ne jouez pas et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

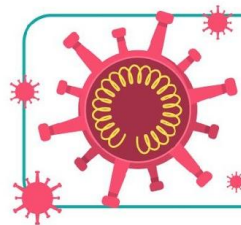
Les clubs et les autorités locales auront la responsabilité de sévir contre les personnes qui ne respectent pas les mesures de sécurité ou les autres directives adoptées par le club.

Protocole de traçage

- ☐ Respectez les protocoles de traçage mis en place par les autorités de santé publique locales.
- ☐ Assurez-vous d'avoir un processus vous permettant de communiquer avec les membres et les personnes directement affectées advenant le cas où l'un des participants reçoive un test positif.
- ☐ Envisagez les conséquences et votre capacité à mettre en œuvre un protocole de traçage avant de permettre le retour au jeu pour les participants dans vos installations.
- ☐ Envisagez d'utiliser l'application de traçage du gouvernement du Canada.

CORONAVIRUS

Covid-19 2019-nCov



Qu'est-ce que c'est? Q

COVID-19 est un nouveau virus et les responsables de la santé sont donc encore en train d'en apprendre davantage sur son incidence et sa gravité. À l'heure actuelle, il semble provoquer une maladie similaire à la grippe, les signes les plus courants de l'infection étant la fièvre, la toux et l'essoufflement. Dans les cas graves, les patients peuvent développer une pneumonie, une détresse respiratoire grave, une insuffisance rénale et la mort.



LA PRÉVENTION



Restez à la maison lorsque vous êtes malade



Évitez de toucher les yeux, le nez et la bouche avec les mains non lavées



Évitez les contacts étroits avec les personnes malades



Nettoyez et désinfectez les objets et les surfaces fréquemment touchés



Lavez-vous les mains au moins 20 secondes



Utilisez un désinfectant pour les mains qui contient au moins 60% d'alcool



Couvrez votre toux ou éternuez avec un mouchoir



Éviter les endroits bondés et tous les déplacements inutiles



SYMPTÔMES

Commun

Moins typique



Fièvre



Mal de tête



Fatigue



La diarrhée



Muscles douloureux



Hémoptysie



Toux sèche



Accumulation de flegme



Essoufflement



INCUBATION

Comme les premiers symptômes du COVID-19 sont similaires à ceux d'autres maladies respiratoires, si vous présentez l'un des symptômes courants (fièvre, toux et essoufflement), vous devez contacter le bureau de votre médecin et prendre rendez-vous pour une consultation.



ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19

LAVEZ VOS MAINS



1

Mouillez-vous
les mains avec
de l'eau tiède



2

Appliquez du savon



3

Pendant au moins
20 secondes,
assurez-vous de laver :



4

Rincez-vous
bien les mains



5

Séchez-vous bien
les mains avec
un essuie-tout



6

Fermez le robinet
à l'aide d'un
essuie-tout



la paume et le dos
de chaque main



entre les doigts



sous les ongles



les pouces

1-833-784-4397

@canada.ca/le-coronavirus



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada

Annexe – Règlement modifié pour l'étape 3 du retour au jeu

Le comité des officiels nationaux propose les modifications suivantes aux règlements/normes, afin que le jeu intra-club puisse se dérouler dans le respect de toutes les directives de santé locales et provinciales.

- En tant qu'organe directeur des parties de club, le club peut déterminer les conditions de jeu d'un événement. Les conditions de jeu peuvent comprendre des aspects qui se démarquent des Règlements du jeu lorsque les compétitions sont de nature purement sociale ou récréative (c.-à-d., où les gagnants ne reçoivent pas un titre du club).
- Les mènes d'essai sont jouées uniquement à la discrétion de l'organe directeur et doivent se dérouler à l'intérieur du temps limite de jeu.
- Les boules toucheuses doivent être marquées par un membre de l'équipe ayant lancé la boule (ou un marqueur). L'utilisation de craie à vaporiser est recommandée afin que personne d'autre ne touche la boule, ou elle peut être déclarée toucheuse.
- Le cochonnet et les boules en jeu dans le fossé ne doivent pas être désignés par un équipement commun. Le joueur indique la position du cochonnet ou de la boule en plaçant sa propre serviette sur le bord de la bande.

Modifications suggérées

- ❑ Voici diverses suggestions que l'organisme de contrôle (c.-à-d., le club) pourrait appliquer pour les compétitions sociales et récréatives :
 - Le tapis doit toujours être placé à la ligne de 2 mètres (afin qu'un seul premier joueur place le tapis, indépendamment de l'équipe qui a gagné la dernière mène).
 - L'emplacement du cochonnet doit être préétabli par le capitaine; utilisez 2 cochonnets, un à chaque extrémité (ainsi, les premiers joueurs ne toucheront jamais le cochonnet et l'utilisation du matériel commun sera réduit au minimum).
 - Les capitaines peuvent centrer le cochonnet avec le pied ou un lève-boules, afin de ne pas toucher au cochonnet avec leurs mains. Envisagez de désigner un capitaine chargé de placer/centrer le cochonnet pour la durée de la partie, indépendamment de qui a remporté la dernière mène, afin qu'un seul capitaine touche le cochonnet.
 - Chaque premier joueur a son propre tapis et son propre cochonnet, afin que l'équipement ne soit pas partagé entre les premiers joueurs.
 - Placez le tapis à la ligne de 3 mètres au lieu de la ligne de 2 mètres, afin que les joueurs puissent se placer derrière le tapis ou le cochonnet et maintenir la distanciation sociale.